

Rennes, le 24 novembre 2025

Monsieur Jean-Luc Chenut
Président du Conseil départemental
D'Ille et Vilaine

Objet : Préavis de grève pour l'ensemble des personnels du Conseil départemental d'Ille et Vilaine.

Monsieur le Président,

Par notre mobilisation depuis le mois de septembre nous avons obtenu l'abandon du vœu de 2 jours fériés et le décalage de la réforme des retraites, première brèche en vue de son abrogation. Le Premier ministre a aussi été contraint de s'engager à ne pas utiliser le 49-3. Cependant, les premières semaines de débat parlementaire démontrent que sans la mobilisation du monde du travail ce budget aura des conséquences catastrophiques pour les travailleurs et les travailleuses, pour nos services publics et pour l'avenir de notre pays.

Des régressions nombreuses et graves que nous avons dénoncées dans le budget Bayrou demeurent et notamment :

- La suppression de 3000 postes dans la Fonction publique et notamment dans l'Éducation nationale, à France Travail, aux Finances publiques, dans les organismes de Sécurité sociale...
- Le gel du salaire des agent.es de la Fonction publique qui a déjà baissé depuis vingt ans de 23 % en euros constants !
- La baisse des moyens des services publics notamment des universités, des collectivités territoriales, de la culture, de la santé, de l'action sociale, ainsi que la baisse des dotations aux associations...
- La taxation des malades avec le doublement des franchises médicales qui pourraient atteindre 350€ par personne, l'augmentation des frais de complémentaire et l'explosion des dépassements d'honoraires.
- La limitation à 15 jours des arrêts maladie et à 4 mois des arrêts en accidents du travail / maladies professionnelles (ATMP).
- L'année blanche et le gel des pensions de retraites jusqu'en 2030, ainsi que de toutes les prestations sociales (APL, allocations familiales, bourses étudiantes, AAH, RSA...). Sous la
pression, le premier ministre s'est engagé à y renoncer mais nous n'avons aucune garantie solide à ce stade.
- La baisse du budget des hôpitaux et des Ehpad alors qu'ils sont déjà contraints de fermer de nombreux lits.

Alors que les féminicides continuent d'augmenter, aucun budget digne de ce nom n'est alloué à la lutte contre les violences faites aux femmes et les associations qui prennent en charge les victimes de violences voient leurs ressources diminuer. Aucune réelle mesure de justice fiscale n'a été adoptée. Avec le soutien de l'extrême droite, l'Assemblée nationale a rejeté la taxation du patrimoine des milliardaires (taxe Zucman) et les mesures visant à remettre en cause une partie des 211 milliards d'aides publiques dont bénéficient les entreprises chaque année sans condition ni contrepartie. Dans le même temps, alors que les bénéfices des entreprises du CAC 40 atteignent des records, le patronat veut imposer le gel des pensions et des salaires et

multiplie les licenciements. Il a bloqué l'augmentation des retraites complémentaires des salarié·es du privé (Agirc-Arrco) et s'oppose à toutes les augmentations de salaires dans les entreprises.

En conséquence, l'intersyndicale SUD-CGT dépose un préavis de grève pour le 2 décembre 2025 pour l'ensemble des agent.es du Conseil départemental d'Ille et Vilaine, contre l'austérité et les pour nos salaires

Les revendications de nos syndicats au national sont claires :

- **Augmentation des salaires**, dans le privé comme dans le public.
- **SMIC à 2 000 € brut**, et **indexation de tous les salaires sur l'inflation** pour ne pas perdre en niveau de vie
- **Égalité salariale entre les femmes et les hommes**,
- **Contrôle et conditionnement des aides publiques aux entreprises** à des créations d'emploi et à des hausses de salaires.
- **Mise en place d'une taxe plancher** sur les ultra-riches : faire contribuer les 1 800 foyers qui détiennent plus de 100 millions d'euros de patrimoine.

Au Département, nos revendications sont les suivantes :

- Prioriser les investissements dans les missions de service public,
- Obtenir l'engagement du Département à ouvrir des négociations sur la revalorisation des régimes indemnitaires en tenant compte plus prioritairement des catégories d'agent.es avec les plus bas traitements,
- Le versement inconditionnel du SEGUR pour toutes et tous, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2024,
- Répondre aux besoins des services en matière de renforts et de remplacements,
- Repenser les réorganisations de services non pas dans une logique de travail prescrit mais de travail réel et ralentir le rythme de ces dernières en pensant à associer réellement les agent.es et les organisations syndicales,
- Abandonner le projet d'astreinte bâtiment pour les technicien-ne-s, ou bien revaloriser de manière significative l'astreinte avec une rémunération dès le 1^{er} appel et l'étendre à l'ensemble des astreintes (routes et DSN),
- Suspendre la réorganisation de la DEF, le temps de penser un projet qui inclue tous les services de cette direction en lien avec le pôle territoire et la force de travail réel sur la collectivité.

Dans l'attente, recevez, Monsieur le Président du Conseil départemental d'Ille et Vilaine, nos sincères salutations.

P. Teissier Le Rhun
Secrétaires SUD



F. Bourdais
Secrétaire CGT



Copie à Madame Roux, Vice-Présidente en charge des ressources humaines, du dialogue social et des moyens généraux